**3A CAPITAL IM**
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège social : 17 rue Cantin - 92400 Courbevoie
804 987 253 RCS NANTERRE

---

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 SEPTEMBRE 2026

L'an deux-mille vingt-six,
Le vingt-cinq septembre,
à 10 heures,

Les Associés de la Société **3A CAPITAL IM** se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, au siège de la société, sur convocation faite par le Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Ara ADJENNIAN préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président constate que l'Assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- Le rapport du Président ;

Puis le Président déclare que son rapport, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur **l'ORDRE DU JOUR** suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION :**

Transfert du siège social et modification corrélative des statuts

L'Assemblée général décide, à compter de ce jour, d'effectuer la modification statutaire suivante :

Transfert du siège social de la Société

L'adresse actuelle du siège social est 17 rue Cantin -92400 Courbevoie

Elle est remplacée par 130 rue de la Pompe 75016 PARIS

Cette résolution emporte modification de l'article 4 des statuts, désormais rédigé comme suit :

Article 4 - Siège social
Le siège social est fixé au : 130 rue de la Pompe 75016 PARIS

Il est situé dans le ressort du tribunal de commerce de PARIS, lieu de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales, réglementaires, administratives ou de publicités consécutives aux décisions qui précèdent.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la séance.

**Ara ADJENNIAN**
*Président*

Signed with Odoo Sign
Ara ADJENNIAN